Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS.	$9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

Fondée le 1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 JUIN 1914 — 87ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRÉSIDENT

MAURICE LAFARGUE
Directeur-Gérant

Phone Main 3487

Bureau: 323 Rue de Chartres
Entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, mesurant 26 pieds de face au Boulevard Hayne, sur 1.250 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec une surface de 9.35 acres.

Hibernia Bank and Trust Co., Trustee, vs. Lyman C. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,812 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1914, la propriété suivante, décrite à savoir:

Lot No. Sept (7), Division A, mesurant trois cents vingt-six pieds (326) de face au Boulevard Hayne, sur une profondeur entre lignes parallèles de mille deux cent cinquante pieds, ayant une surface de 9.35 acres, étant une partie de la Section 25, T. 11, S. R. 12 E., district sud-est de la Louisiane, à l'est du fleuve Mississippi, le tout selon plan dressé par Warren H. Reed, ingénieur-expert, en date du 18 février 1911, annexé à un acte de délégation devant Scott E. Boer, notaire, en date du 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour la demanderesse.
juin 12 14 19 26—juillet 3 10 15

Adv.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Troisième District, améliorée et de valeur, portant le numéro municipal 3363, avenue de l'Esplanade (dans l'ilet des rues Verna, Leda et Marie).

John Y. Baquie vs. John Jumonville Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,700 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. Cinq dans l'ilet B, lequel est borné par l'avenue Esplanade et les rues Verna, Leda et Marie, sur la copie en bleu du croquis de voyer annexé à un acte passé devant Harry L. Loomis Jr., notaire, le 25 mai 1912, fait par S. G. De l'Isle et Adloe Orr, voyers, en date du 6 mai 1912, d'après lequel croquis le dit lot commence à trente-cinq pieds, trois pouces et cinq lignes de la rue Verna, et mesure trente-cinq pieds, trois pouces et cinq lignes de face à l'avenue Esplanade, avec une profondeur à l'arrière de trente-trois pieds, une profondeur sur la ligne du côté vers la rue Leda, le séparant du lot No. 4 de cent quatorze pieds, un pouce et cinq lignes, et sur une profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Verna le séparant du lot No. Six, qui fait coin sur l'avenue Esplanade et la rue Verna, de cent-vingt-six pieds, dix pouces et deux lignes, avec l'usage des ecrits en commun avec le lot six, sur une largeur de terre de trois pieds de largeur sur l'arrière des lots Nos. Cinq et Six, désignées par la lettre B sur le dit croquis.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

I.—Au comptant, pour couvrir la plainte du demandeur maintenant échue, c'est-à-dire $1,000, avec 6 pour cent par an d'intérêt calculé depuis le 19 mai 1913, jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, intérêts et principal de la dite demande, plus les coûts et frais de procès et de vente et les impôts (s'il y en a) sur la dite propriété.

II.—L'acquéreur devra assurer le paiement d'un billet de $1,000 en date du 19 mai 1913, payable deux ans après sa date et grevé d'un intérêt au taux de six pour cent par an à sa date jusqu'à complet paiement, l'intérêt depuis la date de la vente étant assumé par l'acquéreur, et assuré par hypothèque du vendeur à concurrence de la partie de crédit, selon acte de Harry L. Loomis Jr., notaire, le 19 mai 1913, sur record dans le livre M. O. 999, folio 166.

III.—Et le reste du prix de l'adjudication, en ayant un, en effectif. Cependant, si le prix de l'adjudication ne couvrait pas le total du montant des dettes du défendeur sur la dite propriété, alors:

IV.—L'acquéreur paiera en effectif les frais d'avocat indiqués ci-dessus, les coûts et frais de procès et de vente, et les impôts (s'il en est dû) sur la dite propriété, et aussi la proportion qui revienne des résultats de la vente, au billet échu de $1,000.

V.—L'acquéreur devra assurer le paiement du billet non échu de $1,000 jusqu'à la seule concurrence de la proportion qui lui corresponde des nets produits de la vente, l'intérêt devant être payé seulement sur le dit prorata, depuis la date de la vente jusqu'au paiement.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur.
juin 13 14 19 26—juillet 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District, rue Sud Galvez, entre les rues Deuxième et Troisième (ilet S. Miro).

Teptonia Bank and Trust Co., Liquidateurs (John F. Kumpfert, demandeur substitué), vs. J. Vic Leclerc et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,875 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Jules Le Blanc Jr., qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 452, borné par les rues Sec-conde, Troisième, S. Galvez et S. Miro, désigné par la lettre C sur un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, en date du 30 janvier 1905, copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant John G. Eustis, notaire, le 30 octobre 1906, et d'après lequel croquis le dit lot mesure trente-pieds de face à la rue S. Galvez, sur une profondeur de cent quatre pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus, comme propriété de Jules Le Blanc Jr.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART, Avocats pour le demandeur en exécution.
juin 19 26—juillet 3 10 ~~17 22 23~~

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

D'une grande propriété de valeur et de gros rapports, améliorée, DANS LE QUATRIÈME DISTRICT,

comprenant un ilet entier, borné par le chemin Félicité et les rues St-André, Freret et Sud Robertson, mesurant: 163' 4" x 266' 5" 5"', 259' 10" 7"' x 139' 9" 3"', toutes plus ou moins, avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., portant les numéros municipaux 2400, 2402, 2406, 2408, 2410, 2412, 2416, 2418, chemin Félicité, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, rue St-André, 1800, 1802, 1804, 1806, 1810, 1812, 1814, 1818, rue Sud Robertson, dans l'affaire de

Achille E. Bougere vs. Oscar G. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,532 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque manière, dans le Quatrième District de cette ville, borné par le chemin Félicité et les rues St-André, Freret (autrefois Jacobs), et South Robertson (autrefois Locoust ou Solis), mesurant plus ou moins cent soixante-trois pieds et quatre lignes de face à la dite rue Freret (autrefois Jacob), deux cent soixante-six pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue St-André, et deux cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et sept lignes de face au chemin Félicité, et cent trente-neuf pieds, neuf pouces et trois lignes de face à la rue South Robertson (autrefois rue Locust, ou Solis). Le dit ilet est désigné par le numéro 350, et est divisé en treize lots de terre numérotés du numéro un au numéro treize, inclus, sur un plan topographique fait par H. C. Brown, député voyer de ville, le 26 janvier 1910, annexé pour s'y référer à un acte de vente passé devant Wm. J. Formento, notaire, le 5 mai 1910, enregistré dans le livre du bureau de cour No. 232, folio 588.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchere au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EUGENE J. McGIVNEY et TEISSIER & TEISSIER, Avocats pour le demandeur.
mai 23 24 30—juin 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, améliorée, portant le numéro municipal , rue Joliet, dans l'ilet Leonidas, Pritchard et Apricot (deux lots de terre).

Equitable Homestead Association vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,666 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 410, borné par les rues Leonidas, Joliet (autrefois Jefferson), Pritchard et Apricot (autrefois Douzième), désigné par les lettres S et T sur un croquis privé annexé à un acte d'achat par les demandeurs ci-nommés, d'après lequel croquis les dits lots sont composés et mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante pieds deux pouces entre lignes parallèles. Le dit lot S est composé de la totalité du lot désigné par le numéro six et de l'extreme arrière du lot désigné par le numéro onze, et le lot T est composé de la totalité du lot désigné par le numéro cinq et l'extrême arrière du lot désigné par le numéro Vingt-quatre sur un croquis annexé à un acte de vente par J. Paul Hecker à Mme A. A. Wahl, passé devant Fred Deibel, notaire, le 23 mars 1897.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 30—juin 5 12 19 26—juillet 2

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano "Wellington" de valeur.

Cable Piano Company vs. Benton T. Halter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,995 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le MARDI, 30 juin 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512 rue Chartres:

Un piano "Wellington," style A, en bois d'acajou.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TEISSIER & TEISSIER, Avocats pour la demanderesse.
juin 19 20 21 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 4218, rue Baudin, entre les rues Solomon et Hennessey.

Benjamin C. Rea vs. Michael J. Keating.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,622 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'ilet No. 788, borné par les rues Baudin, d'Hemecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit ilet annexé à un acte passé devant B. Ory, notaire, le 30 novembre 1907. Lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Baudin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté qui regarde la rue Hennessey, par le lot douze sur le côté près de la rue Solomon, par les lots Nos. Quatorze, Quinze, Seize et Dix-sept, à l'arrière par le lot No. Dix-huit. Le dit lot de terre se trouve à une distance de cent quatorze pieds, dix pouces et trois lignes de la rue Solomon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
juin 19 26—juillet 3 10 ~~17 22 23~~

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Veuve Louis Schwarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,418 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Felix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS O'CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, A. D. DANZIGER, Avocats.
juin 13 17 22

Succession de Mme Marie Céleste Rathbone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,181 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours de la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Gibbes Morgan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS O'CONNELL, Greffier.
DENEGRE, LEOVY & CHAFFE, Avocats.
juin 16 20 25

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

†FRANCE (neuf), 24 juin.
*LA SAVOIE, 1er juillet.
*LA LORRAINE, 8 juillet.
†FRANCE (neuf), 15 juillet.
*LA TOURAINE, 22 juillet.
*LA SAVOIE, 29 juillet.

Départs spéciaux les samedis de New-York.

*NIAGARA, 11 juillet.
*CHICAGO, 1er août.
*CAROLINE, 7 août.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havana-Corunna-Havre

S. S. LAURENT, 29 JUIN.

Passage de cabine.....$35.00
Passage d'entrepont $22.00

FRANK J. ORFILA,
Agent General du Sud.
No. 802 rue Commune, Batisse Hennen.
termars—1a

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

A

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ - -	5:00 A. M.	Départ Shell Beach -	4:10 P. M.
Ar. Shell Beach -	6:05 A. M.	Ar. Nouvelle-Orléans -	5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.